

Créé par des militants CGT et FSU

«La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat » Henri Krasucki



## **ABROGATION:** convergences!

Les diverses actions entreprises pour exiger l'abrogation de cette loi scélérate du pouvoir socialiste sont complémentaires :

- bataille de masse pour dénoncer son contenu qui exprime notre volonté de ne pas laisser de place à la trêve des luttes dans la présidentielle
- rassemblements comme celui de Jappy aujourd'hui, manifestations, harcèlement des représentants du pouvoir dans leurs déplacements
- actions juridiques et recours sous leurs différentes formes et à différents niveaux : conseil d'état, questions prioritaires de constitutionnalité, batailles au niveau de chaque entreprise contre chaque décret pour neutraliser toute application, saisie de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ...

Sans illusion exagérée sur les seuls effets de l'intervention sur le terrain juridique. L'intervention multiforme des travailleurs traduite en actions concrètes et en expression publique demeurant décisive.

## La responsabilité de l'Union européenne

La responsabilité du pouvoir socialiste est totalement engagée dans cette politique rétrograde.

Mais elle est en phase et le pendant de la soumission aux exigences et aux orientations de l'UE. Illustrant sur ce terrain que sans remise en cause du cadre dans lequel ces orientations s'inscrivent, sans pointage des responsabilités à ce niveau c'est l'illusion d'une possible Europe sociale qui est entretenue.

Lucidité sur les responsabilités, rassemblement sur des bases de classe, bataille des idées appuyées sur le sentiment majoritaire de l'opinion, c'est bien de tout cela que nous avons besoin pour mettre en difficulté tous les tenants de l'ordre capitaliste, remporter la victoire idéologique et obtenir l'abrogation de la loi!

Pour Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, grand manitou de l'évasion fiscale, il se trouve que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire ».



Pour adhérer au Front syndical de Classe :

Adhésion individuelle : 36 euros par an (10 pour les bas revenus) Chèque (à l'ordre de "Front Syndical de Classe") à envoyer au trésorier : Jacky OMER/FSC 11 rue de Tivoli 13005 MARSEILLE -

Adhésion de syndicats et d'organisations de base : contacter le trésorier ou nous écrire à

frontsyndical.classe@laposte.net courriel: <u>frontsyndical.classe@laposte.net</u>